

Madame, Monsieur,

Vous êtes patient d'un des professionnels de la santé bucco-dentaire qui collabore au **Centre Dentaire du Biopôle**, ou bien vous nous avez consulté en urgence pendant la période extraordinaire pendant laquelle nous avons assuré le service public des urgences dentaires 6 jours sur 7.

Les décisions du Conseil Fédéral de reprise des soins à la personne du 17.04.2020, nous permettent de reprendre une activité presque normale dès le **27.04.2020**. Nous nous réjouissons de vous retrouver parmi nos patients pour la médecine dentaire des adultes et des enfants, l'hygiène dentaire professionnelle, la stomatologie, l'orthodontie des adultes, enfants et adolescents.

Pendant la deuxième phase de la période extraordinaire qui débute le 27.04.2020 nous vous demandons de nous aider à nous mettre en conformité avec les recommandations de notre association professionnelle faîtière la SSO et avec celles de la direction générale de la santé du canton de Vaud.

Pour cela quelques règles simples sont à suivre, aidez-nous à prévenir la propagation du COVID-19 en les appliquant :

1- Si vous avez rendez-vous avec nous, vous avez été rappelé et quelques consignes vous ont été données :

a. Si c'est possible venez seul à votre rendez-vous.

b. Si ce n'est pas possible (enfant, personne âgée dépendante, personne présentant un handicap) un seul accompagnant sera admis. Les autres accompagnants attendront à l'extérieur du centre dans la cour par exemple.

c. En entrant, désinfectez vos mains et désinfectez-les à nouveau en partant. Une solution hydro-alcoolique est disponible sur le desk.

d. Ne venez pas en avance, vous devriez attendre en salle d'attente ce que nous cherchons à éviter.

e. Ne vous approchez pas du desk. Respectez la ligne de distanciation tracée au sol.

f. Les protections que nous portons (masques chirurgicaux, masques FFP2, visières de protection) sont seulement destinées à vous protéger vous et nous et à limiter la propagation de l'infection. Nous ne portons pas toujours les mêmes protections en fonction de chaque type de soins qui expose à des risques différents. N'en soyez donc pas étonné.

2- Vous n'avez pas rendez-vous : ne vous présentez pas à la porte en urgence. Soyez assez aimable et téléphonez au préalable afin que nous puissions organiser au mieux votre prise en charge au meilleur moment de la journée pour éviter un surnombre de personnes.

Un grand merci pour votre compréhension et au plaisir de vous retrouver au Centre Dentaire du Biopôle.